

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**2012/....**

**MAIRIE DE METZ**

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 27 Septembre 2012**

**DCM N° 12-09-10**

**Objet : Nuit Blanche-Metz – 5<sup>ème</sup> Edition.**

**Rapporteur : M. SCHUMAN, Conseiller Délégué**

Nuit Blanche-Metz a rassemblé plus de 130 000 spectateurs en 2011, fédère un public de plus en plus nombreux et confirme ainsi son succès populaire chaque année. La cinquième édition de la manifestation, qui se déroulera le vendredi 05 octobre prochain, investira le quartier impérial et le nouveau quartier de l'amphithéâtre en traversant le temps et les époques et en interrogeant l'architecture de ces lieux inédits et de ces espaces si particuliers. D'un côté, une ville qui, il y a plus d'un siècle, s'est voulue et pensée « nouvelle », de l'autre, une ville qui continue à se construire et à s'édifier.

Les artistes seront invités à revisiter entre autre la Gare SNCF, la Chapelle du Grand Séminaire, La Poste centrale, le Centre Pompidou-Metz ainsi que l'avenue Foch qui découvrira, pour une nuit, sa fonction piétonne et invitera le public à lever les yeux au ciel. La programmation artistique s'est effectuée en collaboration avec les associations et structures locales (Octave Cowbell, Faux Mouvement, Module Ranch, My Art, Musiques Volantes, Salle Braun, Lycée agricole de Courcelles Chaussy) ainsi qu'en partenariat avec des institutions culturelles (Centre Pompidou-Metz, EPCC Metz en scènes, MUDAM Luxembourg, Casino du Luxembourg, le Kiosque Mayenne...).

Cette cinquième édition permettra aux familles et à toutes les générations de se croiser et se rencontrer pour vivre un moment convivial lors de cette soirée qui se déroulera de 18 H à 2 H le lendemain matin.

Nuit Blanche 5 aura été aussi l'occasion de découvrir les projets de résidences artistiques qui ont eu lieu cet été à l'occasion du laboratoire artistique NBLAB du 12 juillet au 12 août dernier à l'église des Trinitaires et qui a accueilli de nombreux artistes et visiteurs autour de la création contemporaine.

De même, un temps dédié aux enfants, « la Nuit Blanche des Petits », a été l'occasion d'initier les plus jeunes à l'art contemporain du 12 au 19 septembre dans le cadre de nombreux spectacles, ateliers de design culinaire, workshop et créations sonores.

Un manuel scolaire artistique sera distribué à tous les élèves de cours préparatoire des écoles publiques de la Ville de Metz et une œuvre pérenne et mobile voyagera d'école en école au cours de l'année pour éveiller les petits aux arts visuels et à la musique contemporaine.

Enfin, Nuit Blanche-Metz proposera un nouveau dispositif, « La Voie Lactée », en organisant sur le territoire régional une programmation artistique itinérante du 26 septembre au 6 octobre. Ainsi des artistes messins se produiront dans les Villes de Thionville, Nancy, Paris et Amiens en partenariat avec des structures culturelles et le réseau Nuit Blanche.

La recette totale de ces opérations est estimée à 624 100 € répartie de la manière suivante :

- Mécénat et Sponsoring : 274 100 €
- Ville de Metz : 250 000 €
- Conseil Régional de Lorraine : 45 000 €
- DRAC Lorraine : 10 000 €
- Metz Métropole : 45 000 €

Par ailleurs, au-delà d'un soutien financier à la manifestation, plusieurs entreprises s'engagent à apporter leur soutien en moyens et en compétences.

Les dépenses totales relatives à cette opération se répartissent comme suit :

- Subvention associations : 113 900 €
- Contrats artistiques : 260 603 €
- Prestations Techniques, logistique, sécurité et régie général : 249 597 €

La délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT le succès rencontré par les quatre premières éditions de la Nuit Blanche et l'intérêt de reconduire la manifestation en 2012

CONSIDÉRANT que des acteurs de la vie économique ont souhaité s'associer à la Nuit Blanche 2012 en tant qu'événement artistique exceptionnel de la création contemporaine et des arts urbains

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

**DÉCIDE** l'attribution de subventions aux associations participant à la Nuit Blanche 2012 pour un montant global de 77 400 € selon le détail ci-après :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANT DE LA SUBVENTION</b>
Le lycée agricole de Courcelles - Chaussy	1 000
Association My Art	9 000
Association Modul Ranch	2 000
Association le Kiosque	5 000
Association Octave Cowbell	13 000
Association Musiques volantes	16 700
Salle Braun	700
Association Personne Records	30 000
<b>TOTAL</b>	<b>77 400</b>

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens avec les associations bénéficiaires ainsi que leurs avenants éventuels.

**DÉCIDE** d'accepter les participations proposées ci-après pour un montant global de 274 100 €.

APSYS	10 000,00
Appia Lorraine	2 500,00
Arènes de Metz	2 000,00
BATIGERE SARL	7 500,00
Bouygues Perthuy	10 000,00
Banques Populaires Lorraine	13 000,00
Caisse d'Epargne	5 000,00
Caisse des dépôts et des consignations	6 000,00
CDCL Lorraine	5 000,00
Centrale Pause	5 000,00

Claude Rizzon	10 000,00
Colas Est	5 000,00
Constantini	10 000,00
Degremont Suez	1 500,00
Demathieu et Bard	10 000,00
Dumur Immobilier	11 000,00
Etde	7 500,00
Fiat (Groupe Gouth)	100,00
Foncière des régions	8 000,00
Fondation Kronenbourg	3 000,00
Groupe Lazard	2 500,00
Hiebert	2 500,00
Ingerop	1 000,00
Jacob (société)	2 000,00
Jean Lefebvre	5 000,00
Lingenheld	5 000,00
Lotz	2 000,00
Manulor	12 500,00
Muller TP	30 000,00
Nacarat	5 000,00
Nexity	2 500,00
Orange	10 000,00
Quadral Prom alliance	2 500,00
Screg	3 000,00
Silix	2 000,00
Simply Market	15 000,00
St Gobain	5 000,00
Trabet	10 000,00
Uem	10 000,00
Urbis Park	3 000,00
Van Hool	5 000,00
Cottel réseaux	1 500,00
Ingetec	1 000,00
Label	2 000,00
L'atout Pierre	2 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>274 100,00</b>

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de partenariat et de mécénat avec les interlocuteurs sollicités, leurs avenants éventuels ainsi que tout document se rapportant à Nuit Blanche 2012.

**SOLLICITE** les subventions auxquelles la ville peut prétendre.

**ORDONNE** les inscriptions budgétaires correspondantes dans le cadre du budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement  
Signé :  
Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué :

Antoine FONTE

Service à l'origine de la DCM : Mission Nuit Blanche – Pôle Culture

Commissions : Affaires culturelles

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 38

Absents : 17

Dont excusés : 8

**Décision : ADOPTEE A LA MAJORITE**